

Questions orales

Des voix: Quelle honte!

Une voix: Répondez tout simplement à la question.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS

ON DEMANDE SI UN CENTRE DE DONNÉES FISCALES SERA CONSTRUIT À JONQUIÈRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Le ministre peut-il dire à la Chambre si, à la suite de sa récente nomination aux Travaux publics, il entend continuer l'excellent travail de son prédécesseur relativement à la politique de décentralisation des ministères fédéraux, tout particulièrement pour la construction d'un centre des données fiscales à Jonquière, construction essentielle pour l'économie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout spécialement en raison des très nombreux emplois qu'elle pourrait créer?

L'hon. André Ouellet (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, nous allons certainement aller de l'avant avec notre projet de doter la ville de Jonquière d'un centre de données fiscales.

[Traduction]

Je tiens également à rappeler par la même occasion pour qu'il n'y ait absolument aucune équivoque, l'engagement que nous avons pris relativement à la création d'un centre de données à Sudbury, Shawinigan et Surrey.

* * *

LES POSTES

LES MESURES PRISES DANS LES CAS DE DÉBRAYAGE ILLÉGAL

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes, notre Evel Knievel.

Étant donné que le moral des employés des Postes est bien bas, comme le ministre le sait, ce qui contribue à ralentir le triage du courrier, et que dans la seule région d'Ottawa des centaines d'employés ont été suspendus et des centaines de lettres discriminatoires d'avertissement ont été envoyées aux syndiqués, le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention d'annuler les suspensions et les congédiements effectués jusqu'à présent au lieu d'attaquer le SPC?

Une voix: Certainement pas.

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je répète que je n'ai pas la moindre intention de casser les mesures disciplinaires qui ont été prises. Je tiens à

[M^{me} Campagnolo.]

dire au député que si le moral et la productivité aux Postes sont si bas, je l'invite à relever le moral et à rendre une meilleure réputation à ces services. Plutôt que de concentrer son attention sur les employés qui refusent de faire du bon travail, il ferait mieux de s'attacher à ceux qui sont disposés à travailler et ne veulent pas en être empêchés par certains militants.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, le ministre des Postes joue à l'autruche. Hier, il a même été plus loin et a provoqué les postiers en menaçant de multiplier les renvois. Peut-être pourrait-il nous dire s'il est vraiment convaincu que des représailles et des tracasseries de ce genre contribueront à ramener l'ordre ou s'il a l'intention de forcer une grève pour dissimuler le fait que les Postes ne fonctionnent pas très bien et qu'elles continuent à être mal gérées à la veille de l'agitation de Noël?

Une voix: Assis.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

LA PROTECTION CONTRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'ajoute à celle posée par le député d'Algoma au ministre du Travail.

La Saskatchewan s'intéresse bien sûr au plus haut point à la question de l'exploitation de l'uranium et de ses retombées sur la santé et l'environnement. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention de faire prendre à son ministère des mesures unilatérales ou s'il a en fait consulté les autorités provinciales au sujet des répercussions sur la santé et l'environnement?

L'hon. Martin O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, nous ne sommes au courant de cette décision que depuis quelques jours. J'en discute présentement l'aspect fédéral-provincial avec mon collègue, le ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales. J'ai, bien sûr, l'intention d'en discuter avec les provinces, en particulier la Saskatchewan et le Manitoba, car je sais bien qu'elles s'intéressent à l'hygiène et à la sécurité dans les mines. Nous pourrions peut-être en arriver à un arrangement satisfaisant relativement à l'aspect juridique qui semble relever du gouvernement fédéral et à l'inspection et à la mise en application de la loi qui incombent depuis toujours aux provinces.

Nous n'avons pas l'intention d'agir unilatéralement, mais je dois dire, comme la Chambre s'y attend, j'imagine, que nous ne pouvons laisser les mineurs d'uranium dans l'odieuse situation où ils se trouvent à cause de ces décisions juridiques. Nous interviendrons aussi rapidement que possible.